

# La pêche à pied

Une activité et un milieu riches en découvertes à préserver...

Si nous voulons conserver et perpétuer ce plaisir, préservons les milieux naturels, leurs richesses et respectons les règles...

Car de plus en plus pratiquée, la pêche à pied peut avoir un impact considérable sur les espèces de l'estran.

## La réglementation

Pour récolter les animaux, vous devez respecter la "maille"\*

*\*taille minimale réglementaire*

## Les bons gestes pour une pêche durable

L'estran est généreux mais aussi très fragile, tout pêcheur doit respecter quelques règles simples :

- Respecter les tailles minimales et laisser en place les animaux qui ne les atteignent pas.
- La roche foisonne de vie, pour ne pas la perturber, toujours remettre les pierres dans le bon sens (*algues brunes au-dessus*).
- Pêcher au doigt et à l'oeil : inutile d'abîmer le milieu avec de gros outils.
- Si les femelles portent des oeufs, les laisser sur place, elles garantissent les générations futures.
- Le gaspillage est à proscrire : récolter uniquement ce qui sera consommé rapidement, en un repas pour la famille.

## Pour votre sécurité

N'avez-vous rien oublié ?

- Renseignez-vous sur les horaires des marées, attention à la marée montante, notamment à ne pas se faire encercler.
- Renseignez-vous sur les conditions sanitaires du site de pêche : agence régionale de santé, mairies, offices de tourisme.
- Conservez votre pêche vivante, au frais et consommez la rapidement.
- Attention au brouillard, aux coups de soleil, aux chutes (coupures, entorses)...



**Toute revente de la pêche est interdite. Sauf licence professionnelle.**  
**Toute pêche est interdite dans les parcs conchylicoles.**

Les informations figurant sur cette plaquette s'appliquent aux pêcheurs de loisir des Côtes d'Armor.

Mise à jour novembre 2012



L'ASSOCIATION VIVARMOR NATURE,  
PARTENAIRE DES PÊCHEURS À PIED  
Pour plus de renseignements :  
[www.vivarmor.fr](http://www.vivarmor.fr)  
[vivarmor@orange.fr](mailto:vivarmor@orange.fr) ou 02 96 33 10 57.